

ATLAND

Société anonyme au capital de 49.068.822 euros
Siège social : 40 avenue George V - 75008 Paris
598 500 775 RCS Paris

ASSEMBLEE GENERALE A CARACTERE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE **DU 16 MAI 2025**

Rapport spécial du conseil d'administration relatif aux actions gratuites **et aux actions gratuites de préférence A**

(Etabli conformément à l'article L. 225-197-4 du code de commerce)

Mesdames, Messieurs et chers actionnaires,

Conformément à la Loi, nous vous donnons ci-après des indications sur les attributions d'actions gratuites et d'actions gratuites de préférence A consenties par votre Société.

1. Actions gratuites

L'Assemblée Générale Mixte du 23 mai 2023 a décidé d'autoriser le Conseil d'administration à l'effet de procéder à l'attribution gratuite d'actions existantes ou à émettre au profit de salariés et/ou de dirigeants mandataires sociaux de la Société ou d'entités liées, dans la limite de 10 % du capital dont un maximum de 5 % pourront être attribués aux dirigeants mandataires sociaux et pour une durée de 38 mois, soit jusqu'au 23 juillet 2026.

1.1. Attributions d'actions gratuites au cours de l'exercice 2024

Au cours de l'exercice 2024, 4 865 actions ont été attribuées dans le cadre du plan n°22 par le Conseil d'administration du 7 mars 2024.

1.2. Attributions d'actions gratuites depuis le début de l'exercice 2025

Le Conseil d'administration, lors de sa séance du 25 mars 2025 a attribué plusieurs plans d'actions gratuites :

- un plan n°23 de 4 606 actions sans condition de performance et avec condition de présence,
- un plan n°24 de 9 192 actions avec condition de présence, et
- 2 plans n°25 et n°26 pour un montant maximum de 1M€ soit 23 364 actions chacun avec condition de présence et condition de performance.

1.3. Constatation d'acquisition définitive d'actions gratuites au cours de l'exercice 2024

Au cours de l'exercice 2024, aucune période d'acquisition d'actions gratuites ne venant à échéance, aucune action gratuite ne sera définitivement acquise.

1.4. Constatation d'acquisition définitive d'actions gratuites au cours de l'exercice 2025

Au cours de l'exercice 2025, 27 096 actions ont été définitivement attribuées dans le cadre des plans n°18 du 22 mars 2022 et n°19 du 23 mars 2023.

Par ailleurs, les plans 20, 21 et 21 bis, qui portaient sur un total de 9 429 actions sont caducs en raison de la non atteinte des conditions de performances prévues dans ces plans.

1.5. Synthèse des plans d'attribution des actions gratuites en cours au jour de l'assemblée générale du 16 mai 2025

Plan	Nombre d'actions attribuées	Date d'attribution des actions	Date d'attribution définitive	Plan en cours	Caduques	Conditionnées (performance)	Présence
22	4 865	07/03/2024	07/03/2026	4 865	0	0	4 865
23	4 606	25/03/2025	25/03/2027	4 606	0	0	4 606
24	9 192	25/03/2025	25/03/2027	9 192	0	0	9 192
25	23 364	25/03/2025	25/03/2026	23 364	0	23 364	23 364
26	23 364	25/03/2025	25/03/2027	23 364	0	23 364	23 364
TOTAL	65 391			65 391	0	46 728	65 391

2. Actions Gratuites de Préférence A

L'Assemblée Générale Mixte du 23 mai 2023 a décidé d'autoriser le Conseil d'administration à l'effet de procéder à l'attribution gratuite des Actions de Préférence A aux mandataires et aux membres du personnel salarié de la Société ou des sociétés liées dans la limite de 10 % du capital et pour une durée de 26 mois, soit jusqu'au 23 juillet 2025.

2.1. Attributions d'Actions Gratuites de Préférence A au cours de l'exercice 2024

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, aucune Action Gratuite de Préférence A n'a été attribuée.

2.2. Attributions d'Actions Gratuites de Préférence A depuis le début de l'exercice 2025

Aucune Action Gratuite de Préférence A n'a été attribuée depuis le début de l'exercice 2025.

2.3. Constatation d'acquisition définitive d'Actions Gratuites de Préférence A au cours de l'exercice 2024

Au cours de l'exercice 2024, aucune Action Gratuite de Préférence A n'a été définitivement acquise.

Le Conseil d'administration